

60^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

Bonjour !

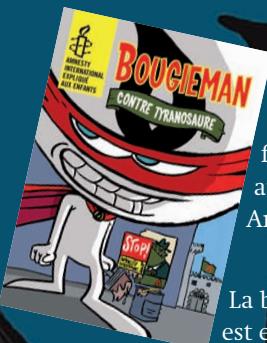
Voici plein de bonnes idées pour parler des droits humains et d'Amnesty dans votre école primaire. En cette année anniversaire du 60^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous espérons que vous nous aiderez à sensibiliser encore plus d'enfants !

Merci pour votre soutien !

Bonne rentrée et bonne campagne bougies,

Roland d'Hoop, Responsable du programme jeunesse

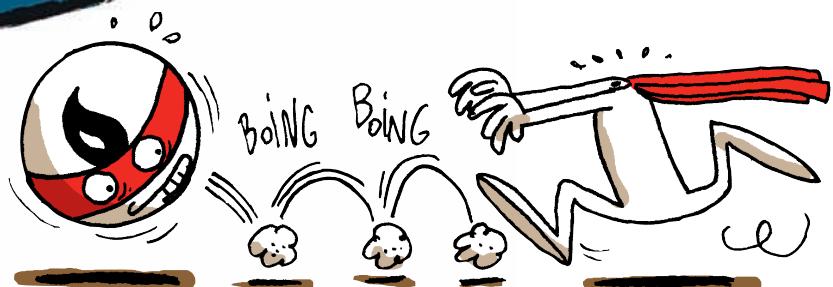
SON NOM ? BOUGIEMAN !



Ce petit personnage permet de présenter Amnesty aux enfants à partir de 6 ans. Grâce à cette brochure, vous pourrez aussi motiver vos élèves à participer à la vente des bougies Amnesty à l'approche du 10 décembre.

La brochure est accompagnée d'un dossier pédagogique. Le tout est en vente au prix exceptionnel d'un Euro, pour que chaque élève de votre classe puisse en acheter un.

En plus de la brochure, nous vous proposons de commander la balle magique Bougieman. Grâce à celle-ci, vous pourrez proposer une animation plus ludique à vos élèves, par exemple le jour du **10 décembre**, qui coïncide cette année avec le 60^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.



POUR SENSIBILISER EN S'AMUSANT AVEC LA BALLE MAGIQUE BOUGIEMAN

Le jeu d'adresse : Les enfants doivent viser une cible ou un caisse trouée, symbolisant la fenêtre d'une prison. On imagine qu'on envoie des messages de soutien (ou une clé magique) à un prisonnier. Chaque fois que la cible est atteinte, on fait avancer un pion (une bougie d'Amnesty) sur un damier, jusqu'à ce que la bougie atteigne la cible et fasse libérer le prisonnier. Idéalement, il faudrait avoir le cas réel d'un prisonnier qui vient d'être libéré par AI. Comme ça, on explique concrètement comment AI fonctionne et parvient à faire libérer des gens.

AMNESTY
INTERNATIONAL



PROGRAMME JEUNESSE
AMNESTY INTERNATIONAL

9, Rue Berckmans 1060 Bruxelles
02/543 79 08 • jeunes@amnesty.be
www.amnesty-jeunes.be
www.amnesty.be

AUTRES IDÉES POUR SENSIBILISER VOS ÉLÈVES



- ❖ Utilisez *Le Petit Ligueur* du 8 octobre. Ce numéro spécial reprend les articles de la Déclaration universelle dans un langage accessible. Certains articles sont accompagnés d'une question permettant aux élèves de mieux comprendre en quoi cela le concerne. Le journal est également téléchargeable sur le site du Ligueur : <http://leligueur.citoyenparent.be/>
- ❖ Inscrivez votre classe aux **actions urgentes primaires**. Chaque mois, vous recevrez par e-mail un modèle de lettre en faveur d'une personne victime d'injustices. Les cas présentés sont remis dans leur contexte. Des pistes pédagogiques vous permettent d'aller plus loin dans la découverte d'une thématique ou d'une région du monde. Nous donnons aussi toujours des résultats positifs obtenus grâce aux actions urgentes. Pour découvrir les dernières actions urgentes primaires, rendez-vous sur www.amnesty-jeunes.be

FICHES D'ACTIVITÉ SUR LES DROITS HUMAINS

Voici 5 fiches vous présentant des jeux ou activités faciles à organiser dans votre école. Elles vous permettront d'introduire le thème du droit à la participation, puisque ces jeux visent essentiellement à faire comprendre aux jeunes qu'ils ont un rôle à jouer dans la société, qu'ils peuvent participer à la vie sociale de façon active. Ces fiches conviennent aux élèves à partir de 10 ans mais peuvent être adaptées en fonction du nombre d'élèves ou de leur niveau.

Fiche n°1 : Le pays imaginaire

Objectif : Cette activité souple d'utilisation est une façon de montrer aux élèves l'idée que les droits reposent souvent sur des besoins. Elle permet aussi de mettre l'enfant dans une situation de négociation, avec comme but d'arriver à un consensus démocratique.

Déroulement : Divisez la classe en groupes de 5 ou 6, et lisez-leur le scénario suivant : "Imaginez que vous découvrez un pays nouveau, où personne n'a jamais habité et où il n'y a ni loi ni réglementation. Vous et votre groupe, vous êtes les habitants de cette nouvelle terre. Vous devez inventer comment vous allez vous organiser pour vivre ensemble dans le nouveau pays".

Les enfants peuvent faire preuve d'imagination en inventant des détails amusants : par ex., quelles sont les ressources naturelles du pays, quelles sont les espèces animales, quel climat, quelles sont les loisirs possibles...

Individuellement, chaque élève écrit une liste de trois droits qui, selon lui, doivent être garantis pour tout le monde dans ce pays nouveau.

Demandez aux élèves de présenter leur liste au sein de leur groupe et d'en discuter; ensuite, le groupe

doit se mettre d'accord sur une liste de dix droits qui, pour lui, sont importants. Il inventera pour ce pays un nom qu'il écrira sur un grand morceau de papier en y ajoutant la liste des droits. Chaque groupe présente sa liste au reste de la classe. Pendant ce temps, vous notez tous les droits sur une liste globale pour toute la classe; si certains droits se recoupent, marquez-les d'une croix.

Quand tous les groupes ont terminé leur présentation, demandez aux élèves d'identifier les droits qui se recoupent ou qui se contredisent.

- ❖ Est-il possible de rationaliser la liste globale ? De regrouper certains droits comparables ?
- ❖ Dans quelle mesure cette liste se rapproche-t-elle de la réalité ?

Vous pouvez ensuite poser aux élèves de nouvelles questions sur les sujets suivants :

- ❖ Votre idée sur les droits que vous jugez les plus importants a-t-elle changé au cours de l'activité ?
- ❖ Y a-t-il des droits que vous aimeriez ajouter à la liste maintenant ?
- ❖ Avez-vous prévu une organisation sociale avec un chef ? Comment sera désigné le chef ? Quels sont ses pouvoirs ?

Vous pouvez, si vous le souhaitez, prolonger cette activité avec les deux exercices suivants :

La contrepartie d'un droit est un devoir. Demandez aux élèves d'élaborer en groupe une liste de devoirs qui accompagnent les droits qu'ils ont inventés. Par exemple, le droit à la vie impose comme devoir de respecter la vie des autres.

Demandez aux élèves de retourner dans leur groupe avec des exemplaires de la Déclaration universelle des droits de l'homme simplifiée et comparez les articles avec la liste établie globalement pour l'ensemble de la classe.

Source : adapté de *First Steps d'Amnesty International*.

Fiche n° 2 : Une échelle des valeurs et des droits

Objectif : Souligner le caractère indivisible des droits humains et mettre en évidence les différentes manières dont leur importance est perçue.

Matériel nécessaire : La Déclaration en langage simplifié (voir le passeport publié dans *Le Ligueur*), des ciseaux, des épingle ou du ruban adhésif, des enveloppes, de grandes feuilles de papier, de la colle, du matériel de papeterie. Quand les élèves sont familiarisés avec les droits contenus dans la Convention, il est intéressant de les laisser "utiliser" ces droits et, surtout, d'échanger des réflexions sur la manière dont ils les perçoivent.

Déroulement : Photocopiez le texte simplifié de la Déclaration universelle et distribuez-le à chaque élève.

- 1) Chacun choisit les six droits qu'il juge les plus importants.
- 2) Il découpe ces six droits et place les autres dans une enveloppe pour les utiliser ultérieurement.
- 3) Il les classe individuellement par ordre décroissant, selon l'idée qu'il se fait de leur importance.
- 4) À l'aide d'épingles ou de papier collant, chacun place ses droits sur une grande feuille de papier, en formant une échelle.
- 5) Les participants se regroupent par deux ou par quatre pour présenter leur échelle et les raisons qui les ont motivés.
- 6) Chacun se remet à travailler sur son échelle personnelle, éventuellement en modifiant l'ordre des droits, à la lumière des discussions en groupe, ou en introduisant de nouveaux droits pris dans l'enveloppe ; on peut aussi ne rien modifier.
- 7) Chacun fixe alors de façon permanente son échelle sur le papier, en y ajoutant la date.
- 8) Les participants, réunis en un seul groupe, peuvent créer un panneau mural ou choisir toute autre façon d'illustrer la perception des droits de l'enfant dans l'ensemble du groupe.



Les enveloppes contenant les droits non utilisés sont conservées. Il est parfois intéressant de reprendre cette activité ultérieurement pour comparer les échelles et noter dans quelle mesure les circonstances nous font préférer tel ou tel droit; c'est aussi une façon de montrer que tous les droits sont importants.

Source : *Teaching Guide to the European Convention on Human Rights*, repris par le dossier pédagogique du Conseil de l'Europe.

Fiche n° 3 : Jeux de rôle sur les droits

Objectif : Pratiquer la défense des droits humains en classe, à partir de la simulation d'une situation réelle.

Utilisation des jeux de rôle

Le jeu de rôle est une méthode d'apprentissage active, reposant sur un scénario où les membres d'un groupe doivent jouer un rôle particulier. C'est un instrument très puissant, qui doit être manipulé avec soin. Il convient de fixer des buts et des objectifs clairs pour la séance.

Le scénario doit être adapté aux besoins et à la nature du groupe d'élèves. Personne ne doit être personnellement offensé par le scénario ou par les actes de quiconque. Vous pouvez juger opportun d'attribuer à certains participants des rôles qu'ils n'auront jamais dans la vie réelle. Veillez à disposer de suffisamment d'espace et à ne pas être dérangés pendant le scénario. Prévoyez aussi assez de temps pour que le jeu se développe et puisse être suivi d'une discussion. Il est important enfin que les participants aient le temps de comprendre leur rôle et d'y entrer et, surtout, qu'ils puissent en sortir avant la discussion. Les observateurs (c'est-à-dire les élèves qui ne prennent pas part au scénario) doivent recevoir quelques mots d'explication et être invités à participer au débat.

Après ces jeux de rôle, demandez à vos élèves leurs idées pour en imaginer de nouveaux qui s'inspirent de problèmes de tous les jours. Vous pouvez commencer par des situations quotidiennes très simples - à la maison, à l'école, dans la vie sociale - où leurs droits entrent en conflit avec ceux d'une autre personne. Par exemple, vous voulez organiser une soirée chez vous, mais vos voisins se couchent tôt; deux groupes demandent l'usage d'un même lieu dans une école pour des utilisations différentes :

- Quels problèmes rencontrent-ils et comment les résolvent-ils ?
- Quelles idées nouvelles la classe peut-elle proposer ?

Scènes de la vie quotidienne

Demandez à la classe de se répartir en petits groupes de trois ou quatre. Lisez le jeu de rôle 1 et demandez à la classe de retrouver les articles concernés

dans la Déclaration universelle simplifiée (voir Passeport publié dans le Ligueur). Prévoyez cinq à dix minutes pour cette partie de l'exercice. Recommencez pour les jeux de rôle 2 et 3.

Maintenant, redistribuez la classe en trois groupes et attribuez à chaque groupe l'une des situations en lui demandant de lui donner l'issue qu'il souhaite.

Chaque groupe décide qui joue chacun des rôles et comment se terminera l'histoire.

Chaque groupe joue à tour de rôle devant l'ensemble de la classe. Après chaque scénario,

demandez aux acteurs ce qu'ils ressentent par rapport à la solution apportée au problème. Puis, demandez à l'ensemble de la classe d'imaginer d'autres fins possibles. Encouragez-les à imaginer des moyens par lesquels on pourrait éviter toute atteinte aux droits de l'enfant dans de telles situations.

Jeu de rôle 1

Ida veut traverser la frontière pour rendre visite à sa fille qui a épousé un homme du pays voisin. Le personnel d'immigration l'empêche d'entrer en prétextant qu'elle n'a pas les moyens de se payer un hôtel dans le pays.

Jeu de rôle 2

Ivan travaille dans une entreprise de lavage de voitures. En hiver, il a les mains blessées par le froid et la glace. Son patron ne veut pas lui acheter des gants parce que ça coûte trop cher. Ivan ne peut se les payer lui-même. Il demande conseil à son syndicat. Le patron, en découvrant cela, licencie Ivan.

Jeu de rôle 3

Le dernier espace vert de la ville va être transformé en parking. Dix personnes du quartier manifestent pacifiquement dans le parc, en défendant l'idée d'un lieu où l'on puisse se détendre et où les enfants puissent jouer. La police intervient en déclarant aux manifestants qu'ils n'ont pas le droit de manifester et en leur demandant de rentrer chez eux. Les manifestants s'assoient par terre et refusent de bouger. La police les emmène de force, en blessant certains d'entre eux.

Source : adaptée de *First Steps* d'Amnesty International.

Fiche n° 4 : Main rouge aux enfants soldats !

Objectifs : Nous voulons récolter 100.000 mains rouges en Belgique, réalisées avec des empreintes

d'enfants. Ces mains

seront ensuite réunies avec des milliers de mains venant d'autres pays et déposées à New York au siège des Nations Unies...

Cette activité a également un objectif de sensibilisation au phénomène des enfants soldats.



Déroulement : Téléchargez les dossiers, pétitions et témoignages à l'adresse suivante :

<http://www.amnestyinternational.be/doc/article12387.html>
<http://www.redhandday.org>

Sélectionnez les témoignages d'enfants soldats qui vous semblent le plus intéressants à faire connaître à vos élèves. Vous pouvez également utiliser le film d'animation sur les enfants soldats proposé sur notre site <http://www.dailymotion.com/AmnestyBE>

Attention, ce dessin animé est assez choquant, il est conseillé à l'enseignant de l'accompagner par une activité où l'enfant peut décharger ses émotions, par ex. par le dessin ou par une autre activité d'expression artistique.



Proposez ensuite à vos élèves d'organiser une discussion en précisant tous les droits dont les enfants soldats sont privés. Aidez les enfants à formuler ces droits avec leurs propres mots, ou bien utilisez le texte de la Déclaration universelle simplifiée (voir Passeport publié dans le Ligueur).

Enfin, passez à l'action proprement dite : distribuez à vos élèves les modèles de main à compléter par un message. Expliquez-leur l'objectif de cette action. Pour plus d'informations :

<http://www.amnestyinternational.be/doc/article12387.html>

Merci de renvoyer les mains au plus tard pour le 31 décembre 2008 à l'adresse de la Coalition Belge contre l'Utilisation des Enfants Soldats, Italiëlei 98a, 2000 Antwerpen (pas chez Amnesty).

Fiche n° 5 : Inviter à mon école le spectacle "Le Fabuliste"

Objectif: À partir du spectacle «Le Fabuliste», amener les enfants à réfléchir sur des thèmes comme la dictature, la privation des libertés, l'endoctrinement, le rapport au pouvoir, la justice, la résistance, la désobéissance civile... et les sensibiliser aux phénomènes de violations des droits humains en leur permettant de mieux les comprendre. Leur proposer aussi des gestes positifs, des solutions pour montrer que des changements sont possibles, grâce à la solidarité internationale.



Matériel : Une salle suffisamment grande pour accueillir le spectacle et les enfants. Espace de jeu nécessaire : minimum 4m de large / 3m de profondeur.

Eclairage de base : 4 projecteurs sur pieds

Une prise 220V à proximité de l'espace de jeu pour alimenter le lecteur CD amené par la compagnie.

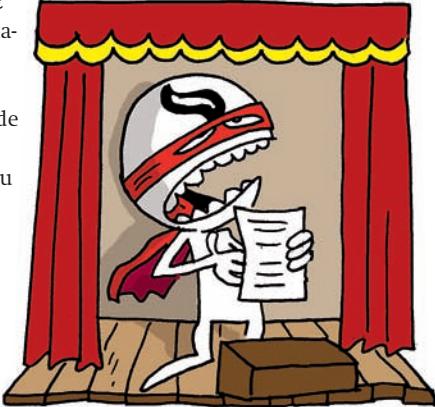
Dossier pédagogique disponible sur le site Amnesty International (à télécharger <http://www.amnestyinternational.be/doc/rubrique6.html>) ou sur demande à Lisou De Henau, h.ivan@busmail.net

02/759 71 15 - 0494 81 93 31

Coût du spectacle : 975 €

(mais avec l'aide de Spectacle à l'école et de la province, il y a moyen d'obtenir une réduction de 488 €)

Intéressés, contactez Lisou De Henau pour tout renseignement.



Déroulement :

- ✖ Animation avant le spectacle : la comédienne vient dans la classe quelques jours avant la présentation du spectacle (si possible)
- ✖ Les élèves assistent au spectacle.
- ✖ Après, avec l'aide du dossier pédagogique, les élèves approfondissent, en classe, la réflexion autour de quelques thèmes présents dans le spectacle.
- ✖ Terminer l'activité par la participation de la classe à une action de solidarité Amnesty International (action urgente primaire ou envoi de cartes de soutien, de dessins à un prisonnier d'opinion).

Bon de commande

À renvoyer chez Amnesty International, Campagne bougies,
9 Rue Berckmans, 1060 Bruxelles fax. 02/537 37 29 jeunes@aibf.be

JE COMMANDE :

- La brochure Bougieman (1 €/pièce)
Nombre d'exemplaires commandés :
- La balle magique Bougieman (2 €/pièce).
Nombre d'exemplaires commandés :
- Les Bougies de la liberté. Je désire commander boîtes de 12 bougies. Le prix de la bougie est de 5 €/pièce. Vous ne devrez rien payer immédiatement. Vous aurez jusqu'au 15 janvier 2009 pour remettre les éventuelles bougies invendues au responsable Amnesty qui vous les aura livrées. Nous vous contacterons pour fixer une date d'enlèvement des bougies non vendues. Nous pouvons vous les livrer si vous ne pouvez pas vous déplacer. Vous recevrez une balle magique gratuite par boîte de bougies si vous les commander de manière ferme (pas de retour de bougies non vendues).
- Le T-Shirt Bougieman à colorier, avec sa pochette de marqueurs lavables (15 €/pièce).
Voir www.amnestyinternational.be/boutique



INFORMATIONS / SENSIBILISATION

- Je désire recevoir gratuitement une action urgente primaire par mois, de septembre à juin, sur mon adresse e-mail :
- Je désire plus d'informations sur la pièce «Le Fabuliste».
- Je compte participer avec classes à la campagne Main Rouge sur les enfants soldats.

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

.....

TEL :

E-MAIL :

ECOLE :

.....